Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 7 mars 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation1 p. (259r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 7 mars 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41987

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction7 mars 1862
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireArmengaud, Charles (1813-1893)
Lieu de destination23, boulevard de Strasbourg, Paris

Description

RésuméGodin souhaite obtenir les pièces qui établissent la régularité de sa demande de brevet en France, en Belgique et en Angleterre, et demande à Armengaud de les fournir à son fils qui se rend à Paris.

Mots-clés

Brevets d'invention, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citéesGodin, Émile (1840-1888)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41987?context=pdf

259
237/318.

Guise le 7 mars 1862

Monsieur Armengaud jeune

Vous ne m'avez fait parvenir jusqu'ici qu'une simple note concernant le dépot de la demande de brevet que je vous ai confié et cela pour la France seulement. J'éprouve le besoin d'être bien fixé sur l'état de régularité où je me trouve en ce moment

mon fils se rendant à Paris vous remettra la présente et vous pourrez lui remettre toutes les pièces qui établissent la régularisation dans les divers pays et me valent titre en France en angleterre et en Belgique

Veuillez agréer Monsieur mes parfaites civilités

Godin